



Extrait du procès-verbal des Délibérations du Conseil d'Administration

du SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Délibération n° 2462

L'an Deux Mille Vingt-deux et le 8 du mois de mars, de 18 h 00 à 19 h 30, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni dans les locaux du Conseil Départemental de l'Ariège en raison des contraintes sanitaires, sous la présidence de Madame Christine TÉQUI, Présidente.

PRÉSENTS :

Henri BENABENT, Raymond BERDOU, Daniel BESNARD, Jérôme BLASQUEZ, Jean-Pierre BOIX, Elisabeth CLAIN, Jean-Claude COMBRES, Jacques ESCANDE, Joëlle EYCHENNE, Alain GARNIER, Daniel GONCALVES, Patrick LAFFONT, Christian LOUBET, Louis MARETTE, Alain MAYODON, Alain METGE, Thierry PORTET, Alain ROCHET, Marc SANCHEZ, Jean-Claude SERRES, Christine TÉQUI, André VIDAL,

EXCUSÉS : Jean-Luc COURET, Jean-Paul FERRÉ, Francis MAGDALOU, Jean-Michel SOLER, Pierre VIEL

PROCURATIONS :

| | | |
|-------------------|-----------------|-----------------|
| Jean-Paul FERRÉ | donne pouvoir à | Christine TÉQUI |
| Francis MAGDALOU | donne pouvoir à | Christine TÉQUI |
| Jean-Michel SOLER | donne pouvoir à | Joëlle EYCHENNE |
| Pierre VIEL | donne pouvoir à | Elisabeth CLAIN |

Objet

**Approbation du zonage d'assainissement APRES enquête publique
de la commune de Saint Quirc.**

Madame la Présidente rappelle que le SMDEA exerce la compétence en matière d'assainissement sur le territoire de la commune de Saint-Quirc depuis 2005.

Elle expose que :

- Vu la Loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques ;
- Vu la loi n°83-630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et la protection de l'environnement ;
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2224-10, R 2224-8 et R 2224-9 ;
- Vu le Code de l'Environnement, notamment les articles L 123-3 et R 123-9 ;
- Vu la délibération du conseil d'administration en date du 20 mars 2020 approuvant le projet de modification du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Saint Quirc;
- Vu l'avis de la DREAL n° 2020DKO135 en date du 26 novembre 2020, concernant l'examen au cas par cas des zonages de l'assainissement conformément à l'article L.2224-10 du code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'arrêté syndical du 20 septembre 2021 soumettant le plan de zonage d'assainissement à l'enquête publique ;
- Vu les conclusions favorables du Commissaire Enquêteur.

Le projet de zonage d'assainissement est prêt à être approuvé.

Par conséquent, le SMDEA doit approuver le projet de zonage d'assainissement, après enquête publique, afin qu'il soit opposable aux tiers.

* *

*

Vu le rapport présenté au Conseil d'Administration

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration,

APPROUVE

ledit rapport.

APPROUVE

le projet de modification du zonage d'assainissement de la commune de Saint-Quirc .

* *
*

Adopté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.

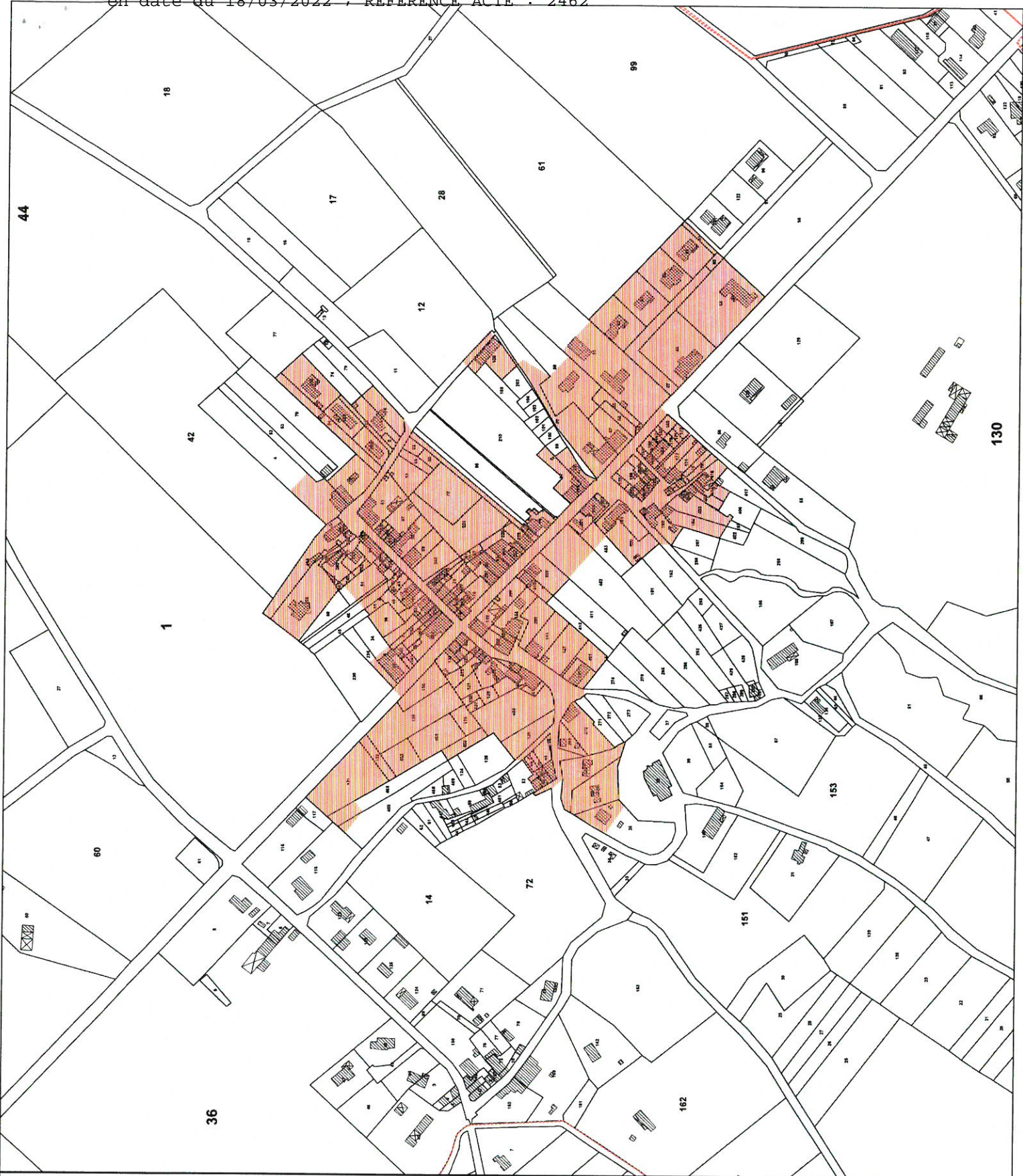
**La Présidente du SMDEA
Christine TEQUI**



Je soussignée, Christine TEQUI, Présidente du
Syndicat Mixte Départemental d'Eau et
d'Assainissement de l'Ariège
Certifie le caractère exécutoire du présent acte,
à compter du
Informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant
le Tribunal Administratif dans un délai de deux
mois à compter de sa publication.
A Saint Paul de Jarrat, le




**La Présidente
Christine TEQUI**

Reçu en Préfecture le :
Publié ou Notifié le :



Légende:
 ZONE ASSAINISSEMENT COLLECTIF
 ZONE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



| | |
|---|---|
|  Département de l'Ariège | |
|  SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE L'ARIEGE | |
|  S.M.D.E.A. Groupe | |
| SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES | |
| COMMUNE DE SAINT QUIRC | |
| Zonage d'assainissement | |
| 58 Chemin du Salet 31100 Toulouse Téléphone: 05 61 49 82 82 Télécopie: 05 61 49 04 24 email: cabinet.arragon@cabinetarragon.fr | |
| Cabinet ARRAGON Groupe MERLIN | |
| 18 Chemin du Salet 31100 Toulouse Téléphone: 05 61 49 82 82 Télécopie: 05 61 49 04 24 email: cabinet.arragon@cabinetarragon.fr | |
| N° : DATE : ÉLÉMENTS : | APPROUVÉ PAR : ÉLÉMENT : OBJET DE LA DÉCISION : OBSERVATIONS : |